

« Comment faire pour que la reprise ne soit pas une nouvelle crise ? »

Pour que la reprise soit une réussite collective !

Le 15 novembre 2019, Bruno Collignon, intervenait dans le cadre de la conférence régionale sur l'emploi territorial dédiée aux Agents publics de demain. Il avait notamment fourni des clés en lien avec le sujet suivant : « Le dialogue social à l'épreuve des transformations : comment relever les défis, quels rapports à l'engagement ? ».

Bruno Collignon a accepté de nous donner son point de vue sur les enjeux liés à l'état d'urgence sanitaire. Il propose des pistes constructives pour la reprise d'activités. Ses réflexions s'intègrent dans un cadre plus global piloté par le cercle des acteurs territoriaux auquel il participe.

Il me semble que la reprise échappera à l'idée d'une nouvelle crise, ou au prolongement des crises précédentes, à la condition que les deux axes essentiels que sont la confiance et la transparence s'imposent comme préalables à toute analyse des situations engendrées par la crise à laquelle nous avons dû faire face.

Dans chacune des analyses post situation de crise auxquelles j'ai eu l'occasion de participer (type retours d'expériences), une prise de parole libre et dénuée de tout jugement ainsi que la prise en compte effective de l'expression de chacune des personnes concernées, et ce quel que soit son niveau hiérarchique, ont à chaque fois permis de faire évoluer les dispositifs initialement prévus et mis en œuvre. Je pense notamment à tous les dispositifs de prévention ou de prévision des risques mis en place au sein des Sdis.

Il ne s'agit aucunement de s'inscrire dans une logique de remise en cause gratuite de telle ou telle décision ou niveau de décision mais d'exprimer en quoi la situation de crise a engendré des conséquences inattendues par rapport à celles prévues initialement. Dans le même temps il est essentiel de mettre en avant les actions qui ont parfaitement répondu aux objectifs initiaux, voire qui ont permis de les dépasser.

Les règles du retour d'expérience doivent donc être posées en amont, de manière forte, et admises par toutes et tous.

Ce préalable, fondamental à mes yeux, étant établi, il est fort probable que l'analyse qui s'ouvrira dans ces conditions permettra l'expression d'expériences vécues qui ne manqueront pas de bousculer les à priori et autres postures dogmatiques.

Je citerai pour exemple quelques retours que j'ai pu recueillir ces dernières semaines auprès de personnes exerçant leurs activités dans la fonction publique territoriale :

« Les missions de mon service étant suspendues pendant le confinement, c'est difficile de se sentir inutile dans une situation aussi critique »,

« Je n'arrive pas à travailler efficacement à mon domicile, mes deux enfants et moi occupons le seul espace de travail disponible à la maison et nous n'avons qu'un seul ordinateur »,

« J'ai vu mourir une résidente dans des conditions que je n'aurais jamais imaginées, je ne sais pas si je pourrais vivre ça une deuxième fois »,

« J'ai peur d'être contaminée et de ramener le virus chez moi »,

« Je ne comprends pas pourquoi en cas d'infection sur le lieu de travail la maladie professionnelle n'est pas immédiatement prise en compte »,

« Nous sommes en catégorie C avec les plus bas salaires et les plus faibles régimes indemnitaires et pourtant nous sommes les plus exposés »,

« C'est incroyable que le jour de carence n'ait pas été supprimé tout de suite »,

« J'ai été très touchée par la sensibilité exprimée par mon supérieur hiérarchique »,

« Face à cette épreuve les liens au sein du service ont été renforcés, c'est terrible qu'il faille attendre une telle situation pour vivre ça »,

« Dans notre cité nous avons su organiser et encourager les initiatives solidaires d'entraides, les habitants ont été étonnés de voir que nous pouvions jouer ce rôle »,

« Je me méfiais du télétravail parce que je ne savais pas comment pouvait s'exercer mes fonctions de contrôle vis à vis de mon équipe, et bien finalement ça fonctionne plutôt bien »,

« Je n'imaginai pas que le personnel soit autant attaché à l'idée du service public »,

« J'espère que tout ce qu'on est en train de donner sera reconnu, pour une fois »,

« J'ai l'impression de ne pas répondre totalement aux besoins des familles qui expriment pourtant de vraies angoisses »,

« Si on nous avait écouté au sujet du manque de moyens ce serait moins difficile aujourd'hui »,

« En fait de télé travail je suis plus en télé qu'en travail. Objectivement, je n'ai pas de quoi télé travailler à plein temps et pendant ce temps je sais que d'autres collègues sont sur sollicités sur le terrain ».

Dans le prolongement de ces témoignages spontanés, si nous voulons que la reprise ne soit pas une nouvelle crise, ou ne prolonge pas les crises précédentes, il nous faudra accepter collectivement de recueillir l'expression de chaque retour d'expérience, prendre le temps de les analyser et de les hiérarchiser de manière collégiale.

La question de la reconnaissance de celles et ceux qui se sont retrouvés particulièrement exposés, voire démunis, face à la mort, aux situations de détresse, à la peur d'être contaminés devra nécessairement trouver une réponse adaptée qui dépassera certainement le cadre de la collectivité ou de l'établissement public.

Il faudra sans doute exprimer de manière forte la nécessité de cette reconnaissance vis à vis des ministères concernés.

L'État ne s'engagera pas sur le terrain législatif si cette volonté de reconnaissance n'est pas clairement exprimée par les employeuses et employeurs territoriaux qui in fine sont les payeur-ses.

Les initiatives novatrices qui ont pu voir le jour devront faire l'objet d'une analyse fine et d'une validation au sein des équipes concernées, voire par l'assemblée délibérante, afin de renforcer leur légitimité.

Le développement du télétravail entravé jusqu'à présent par de nombreux à priori ou positions dogmatiques exprimés à tous les niveaux passera nécessairement par un travail d'accompagnement de toutes les personnes concernées afin d'intégrer les changements induits par cette pratique. Il sera également essentiel d'en reconnaître les limites autant que les avantages.

Par définition, le télétravail ne peut s'envisager sans la mise à disposition de tous les moyens nécessaires à l'exercice de cette activité.

Enfin, la reconnaissance des situations qui auraient pu être vécues de manière moins difficile, voire moins douloureuse, si les propositions formulées dans le cadre du dialogue social avaient été prises en compte permettra également d'aborder sous un angle nouveau l'idée même d'un dialogue social de qualité.

Pour l'ensemble de ces actions, l'expertise des Centres de gestion, du CNFPT et du CSFPT dans le cadre de ses travaux en auto saisine, représente un atout indéniable.

En conclusion, et pour que la reprise soit une réussite collective, aux notions indispensables de confiance et de transparence, il me semble utile de rajouter celle de l'humilité tant les certitudes d'hier apparaissent aujourd'hui bien fragiles.

Bruno Collignon,
Le 22 avril 2020

A propos de :

Après une carrière en tant que sapeur-pompier et deux mandats comme président d'une organisation syndicale représentative, Bruno Collignon poursuit son engagement pour préserver le service public.



Licence autorisant la réutilisation des informations et documents du Cdg59

Vous êtes libre de réutiliser les informations :

de les reproduire, les copier, de les adapter, les modifier, les extraire et les transformer, de les diffuser, les redistribuer, les publier et les transmettre (y compris sous cette même licence), de les exploiter à titre commercial
Sous réserve que la mention suivante soit apposée sur le document réutilisé : "**Source : Cdg59- titre et lien du document - date de sa dernière mise à jour**"